Section 0. Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Ministère du tourisme, de la culture et des arts

Objet : Accord-cadre à bon de commande relatif à l'entretien et au nettoyage des bureaux des structures et de certains musées (palais Glèlè et Guézo; akaba, Houegbadja , Béhanzin et Ifan) du MTCA

Référence de l'AAO : S_DPAF_91906

BON A LANCER

Avis n° : 002/MTCA/DC/SGM/PRMP/S-PRMP du 29/04/24

Identification de la procédure : AOON

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Ministère du tourisme, de la culture et des arts (MTCA) publié sur le portail web des marchés publics le 14 mars 2024 (Version 1).

2. Le Ministère du tourisme, de la culture et des arts a obtenu, dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds du budget national afin de financer plan de travail annuel et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'accord-cadre à bon de commande relatif à l'entretien et au nettoyage des bureaux des structures et de certains musées (palais Glèlè et Guézo; akaba, Houegbadja , Béhanzin et Ifan) du MTCA.

3. Le Ministère du tourisme, de la culture et des arts sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants :

- assurer le nettoyage des locaux et des mobiliers de bureau ;
- assurer l'entretien, le nettoyage et le désherbage de la cour, l'arrosage des fleurs des musées ;
- assurer l'entretien des équipements sanitaires se trouvant dans les locaux des structures et de certains musées ;

- assurer le lavage des rideaux se trouvant dans tous les bureaux une fois par mois soit douze (12) fois pendant l'année.

Ces services sont à réaliser dans les localités suivantes :

- Cotonou ;
- Parakou ;
- Abomey ;
- Kétou.

BON A LANCER

Le marché est divisé en deux (02) lots pouvant être attribués séparément :

- Lot 1 : entretien et nettoyage des bureaux des structures du Ministère du tourisme, de la culture et des arts ;
- Lot 2 : entretien et nettoyage de certains musées (palais GLELE et GUEZO, AKABA, HOUEGBADJA, BEHANZIN, IFAN et Maison des Arts de Kétou) du MTCA.

Un soumissionnaire ne peut être attributaire que d'un seul lot à la fois. Lorsqu'un candidat est potentiel attributaire sur plusieurs lots dont il ne peut être attributaire à la fois, on lui attribuera le lot sur lequel le montant de son offre est le plus élevé.

Les variantes ne pourront pas être prises en considération.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts, Monsieur Théodor MASSEDE, tmassede@gouv.bj et prendre connaissance de des documents de l'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Personne responsable des marchés publics sis à droite à l'entrée principale du Ministère du tourisme, de la culture et des arts, route de l'aéroport, Tel (+229) 21-30-70-13, Fax (+229) 21 30 70 10 tous les jours ouvrables aux heures de service de l'administration de 08h00 minutes à 12h 30 mn et de 14h00 minutes à 17h 30 mn (heure locale) à compter du ..11/04/2024.....

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

- Exigences techniques et expériences :

  - ➢ Être une entreprise spécialisée dans l'entretien et le nettoyage de locaux justifié par l'extrait du registre de commerce et de crédit immobilier (RCCM) ou les statuts ;

  - ➢ Avoir exécuté au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022, 2023) et l'année en cours en tant que prestataire principal ou sous-traitant au moins deux (02) marchés d'entretien et de nettoyage des locaux, chacun, d'un montant de :

    - Lot 1 : soixante-quatre millions trois cent quatre-vingt-six mille cent quarante-cinq (64 386 145) francs CFA hors TVA ;
    - Lot 2 : cent trente-neuf millions cinq cent douze mille cent soixante (139 512 160) francs CFA hors TVA ;

  Seules les attestations de bonne fin d'exécution ou les procès-verbaux de réceptions définitives, les deux accompagnés des contrats (page de garde, page de signature et page portant le montant du marché au minimum) desdits travaux délivrés par les autorités contractantes seront pris en compte ;

  - ➢ Disposer de personnel clé d'exécution tel que décrit dans la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification ;

  - ➢ Disposer du matériel tel que décrit dans la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification ;

BON A LANCER

- Exigences financières :

  - ➢ fournir les états financiers certifiés pour les trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) ;

  - ➢ fournir une attestation (en originale) de capacité financière d'une banque ou d'un organisme financier habilité agréée en République du Bénin attestant que le soumissionnaire dispose d'une ligne de crédit, d'avoirs liquides ou autres à hauteur de :

    - Lot 1 : trois millions cinq cent soixante-dix-sept mille huit (3 577 008) francs CFA ;
    - Lot 2 : sept millions sept cent cinquante mille six cent soixante-seize (7 750 676) francs CFA ;

  - ➢ avoir réalisé au cours des trois (3) dernières années (2020, 2021, 2022), un chiffre d'affaires moyen annuel d'un montant supérieur ou égal à:

- Lot 1 : soixante-dix millions huit cent vingt-quatre mille sept cent cinquante-neuf (70 824 759) francs CFA ;
- Lot 2 : cent cinquante-trois millions quatre cent soixante-trois mille trois cent soixante-seize (153 463 376) francs CFA ;

justifié par les états financiers des trois dernières années d'exercices (2020, 2021 et 2022) présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI. La page portant la mention de la DGI et celle de la certification du membre de l'OECCA du Bénin doivent être original ou en copie légalisée. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine ;

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

- Exigences techniques et expériences :

BON A LANCER

  - Être une entreprise spécialisée dans l'entretien et le nettoyage de locaux justifié par l'extrait du registre de commerce et de crédit immobilier (RCCM) ou les statuts ;
  - Fournir le personnel d'encadrement (Curriculum Vitae + diplôme+ Attestation de travail) ci-après : Un superviseur de niveau BAC (Toute série) ayant exécuté au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022, 2023) et l'année en cours, au moins deux (02) marchés d'entretien et de nettoyage des locaux, chacun, d'un montant de :
    - Lot 1 : soixante-quatre millions trois cent quatre-vingt-six mille cent quarante-cinq (64 386 145) francs CFA hors TVA ;
    - Lot 2 : cent trente-neuf millions cinq cent douze mille cent soixante (139 512 160) francs CFA hors TVA ;

Seules les attestations de bonne fin d'exécution ou les procès-verbaux de réceptions définitives, les deux accompagnés des contrats (page de garde, page de signature et page portant le montant du marché au minimum) desdits travaux délivrés par les autorités contractantes seront pris en compte.

NB : Ces expériences seront justifiées par le Curriculum vitae, les diplômes légalisés et les attestations de travail légalisées (références, objet du contrat et montant) du personnel d'encadrement. Sans ces documents, l'expérience du personnel ne sera pas prise en compte. Seule l'attestation de travail légalisée au tribunal sera prise en compte ;

- Disposer de personnel clé d'exécution tel que décrit dans la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification ;
- Disposer du matériel tel que décrit dans la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification ;

- Exigences financières :
  - Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois années d'existence doivent produire leur bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'exercice ;
  - fournir une attestation (en originale) de capacité financière d'une banque ou d'un organisme financier habilité agréée en République du Bénin attestant que le soumissionnaire dispose d'une ligne de crédit, d'avoirs liquides ou autres à hauteur de :
    - Lot 1 : trois millions cinq cent soixante-dix-sept mille huit (3 577 008) francs CFA ;
    - Lot 2 : sept millions sept cent cinquante mille six cent soixante-seize (7 750 676) francs CFA ;

BON A LANCER

  - Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence doivent fournir une assurance de risques professionnels valide jusqu'à la fin de la réalisation des services de montant au moins égal à :
    - Lot 1 : soixante-dix millions huit cent vingt-quatre mille sept cent cinquante-neuf (70 824 759) francs CFA ;
    - Lot 2 : cent cinquante-trois millions quatre cent soixante-trois mille trois cent soixante-seize (153 463 376) francs CFA ;

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai d'exécution des services est de trente-six (36) mois pour chaque lot à raison d'un bon de commande annuel.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du ....11/04/.... 2024. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics sis à droite à l'entrée principale du Ministère du tourisme, de la culture et des arts, route de l'aéroport. Tél (+229) 21-30-70-13, Fax (+229) 21 30 70 10. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par boîte postale ou être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

BON A LANCER

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne responsable des marchés publics sis à droite à l'entrée principale du Ministère du tourisme, de la culture et des arts, route de l'aéroport, Tel (+229) 21-30-70-13, Fax (+229) 21 30 70 10 au plus tard ..02/05/2024.....à 10h00 heure locale. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, le ...02/05/2024.. à 10h30 heure locale précises à l'adresse ci-après : salle de conférence de la Personne responsable des marchés publics sis à droite à l'entrée principale du Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts, route de l'aéroport.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

- Lot 1 : six cent quarante-trois mille huit cent soixante un (643 861) francs CFA ;
- Lot 2 : un million trois cent quatre-vingt-quinze mille cent vingt-deux (1 395 122) francs CFA.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Cotonou, le ...09/04/2024

La Personne responsable des marchés publics,

Théodor MASSEDE